

CONVENTION d'IMMERSION
De collège vers le lycée professionnel

LYCEE POLYVALENT JEAN MONNET
66 boulevard de Châtenay BP 56
16108 COGNAC Cedex
Tél. 05 45 36 83 10 – Fax 05 45 35 39 55

Entre les soussignés

Mme AUBERTIN Proviseure du Lycée Jean Monnet de COGNAC

Et

M.....Principal du collège

Il a été convenu ce qui suit, au bénéfice de l'élève :

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève

Scolarisé(e) en classe de

Déjeunera à la cantine scolaire : Oui Non

ARTICLE 1 :

Cette journée d'accueil spécifique a pour objet essentiel la découverte du Lycée Jean Monnet et de ses formations professionnelles, afin de permettre aux élèves de l'établissement d'origine de recueillir des informations qui leur permettent d'élaborer leur projet personnel d'orientation.

ARTICLE 2 :

L'élève, pendant la durée de son séjour au Lycée Jean Monnet garde son statut scolaire et doit se conformer au Règlement intérieur de l'établissement d'accueil. Pendant la durée du stage, les horaires seront ceux du groupe auquel il est affecté.

Les mini-stages se dérouleront uniquement les lundis.

Indiquer la date de votre choix entre le lundi 4 Mars et le lundi 8 Avril 2024 :

Attention le nombre de places est limité à 10 élèves par session.

La journée s'organisera selon le planning prévu ci-après :

09h -12h	Accueil en classe avec les 2MRC
12h-13h	Pause déjeuner avec L'élève REFERENT
13h-16h	Accueil en classe avec les 2AGORA



Un élève référent sera désigné pour l'accompagner durant cette journée.

ARTICLE 3 :

L'établissement d'origine s'acquittera des frais d'hébergement et restauration auprès du lycée Jean Monnet sur présentation d'une facture correspondant au tarif en vigueur.

ARTICLE 4 :

En cas d'accident survenu à un élève stagiaire, soit au cours du travail, soit en cours de trajet, le Lycée Jean Monnet préviendra l'établissement d'origine au plus tôt. Il appartiendra au collège d'avertir la famille et d'entreprendre les démarches nécessaires.

SIGNATURES OBLIGATOIRES

Cognac le/...../ 2024

Proviseure du Lycée Jean Monnet
Mme AUBERTIN

le Principal

Les parents de l'élève

.....

.....

.....